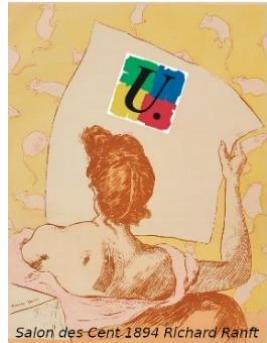


# FSU INHA #10



## Edito février 2025

### Tous nos meilleurs vœux !

Nous sommes déjà en février mais nous pensons qu'il est encore temps de vous présenter nos meilleurs vœux pour 2025.

Aux traditionnels Santé, Amour et Argent, nous avons décidé d'ajouter :

- Plus d'effectifs, moins de souffrance au travail
- Plus de titulaires, moins de précaires
- Plus d'ouverture, moins de fermeture
- Plus de communication, moins de non-dits
- Plus de vraies solutions, moins de poussière sous le tapis
- Plus de confiance, moins de surveillance
- Plus de sourires, moins de grimaces
- Plus d'autonomie, moins de hiérarchie
- Plus de couleurs, moins de noirceur
- Plus d'Art, moins de bazar !

Comme disait Léon Tolstoï : "Tous les hommes font la même erreur, de s'imaginer que bonheur veut dire que tous les vœux se réalisent."

Tous non mais quelques-uns quand même !

Bonne année !

**Elections au Conseil d'administration (CA) et au Conseil scientifique (CS) de l'INHA**  
**Félicitations aux candidat.es élu.es, soutenu.es par la FSU :**

#### Conseil d'administration

Titulaires Suppléant·es

Juliette Robain Collège A Pierre-Marie Bartoli

#### Collège C

Cécile Claudinon Sylvie Bosom

#### Conseil scientifique

##### Collège B

Titulaire Suppléante  
Maud Favre-Rochex Fara Ralarivony

### *Le saviez-vous ?*

Pour le CA, on compte 191 électrices et électeurs, au CS, il n'en reste que 100.

Où sont passés les 91 autres ? Ils et elles participent à la vie de l'INHA et y consacrent leur vie professionnelle, mais n'étant pas considéré·es comme "personnels scientifiques", ne sont pas jugé·es dignes d'être représenté·es au CS, ni d'avoir leur mot à dire sur le programme scientifique de l'institut ou la politique documentaire de la bibliothèque.

### *Mettons les points sur le U*

Entre le 28 mai et le 7 juin de l'année dernière, le fonctionnement de la bibliothèque a été très perturbé par un mouvement de grève dont l'un des mots d'ordre était "Plus d'effectifs !".

Résultats : 1 poste de moniteur-étudiant (ME) supplémentaire (mais insuffisant) pour le Service des services aux publics, un "audit" de la DGS, un groupe de travail (cf. infra) et une réorganisation du travail en salle Labrouste avec transformation du Ü en parking à chariots.

Passés les premiers temps, le côté Üsine à gaz s'est estompé grâce à l'implication et la force de proposition des ME. La nouvelle organisation est devenue viable. Par contre, le fait pour les ME d'être posté·es dans le Ü et exposé·es au regard de tous (lecteurs et touristes) était loin de faire l'unanimité. Rappelons que le Ü était du temps de la BnF la présidence de salle où les agents de la bibliothèque surplombaient les lecteurs et c'est pour cela qu'elle a été remplacée par une banque d'accueil où tout le monde est au même niveau. L'expérience a été stoppée au bout de 4 mois apparemment pour des raisons de "visuel".

Les ME sont de nouveau postés en banque d'accueil mais l'organisation reste pour le moment inchangée. Résultats : plus de va-et-vient et plus de piles de livres bien en évidence sur le rebord du Ü. Faisons confiance aux ME

pour trouver de nouvelles solutions...



#### Accès rapides

Taux d'occupation de la bibliothèque

Appels à candidatures

Éducation artistique et culturelle

Bourses et financements

Formations en histoire de l'art

Location d'espaces

Par ailleurs, le Ü peut parfois se

muer en espace restaurant le temps d'une réception en salle Labrouste... La preuve en vitrine sur le nouveau site de l'INHA dans la rubrique "Location d'espaces événementiels" (<https://www.inha.fr/institut/location-de-salles/>).

Rappelons tout de même que "il n'est notamment pas autorisé de [...] consommer nourriture ou boissons, à l'exception des boissons dans un contenant fermé, posé sur le sol..." (extrait de l'article 17 du règlement de la bibliothèque).

Le Ü parking à chariots. Le Ü salon de banquet. Et pourquoi pas le Ü espace de consultation des nouveautés (catalogues d'exposition et périodiques par exemple) agrémenté de jolis fauteuils qui ne dépareillerait dans la belle salle Labrouste ? L'idée est dans l'air depuis longtemps mais peine à se concrétiser...

## Plan d'action pour l'organisation du SP posté : bilan d'étape

Les réflexions du groupe de travail sur l'organisation et la gestion du planning du SP posté, et plus globalement le plan d'action pour l'organisation du SP posté, ont fait l'objet d'une réunion de bilan d'étape le 28 janvier dernier, en présence de représentants du personnel.

Face aux problèmes de sous-effectifs des ME et à l'impossibilité de nouveaux recrutements, la marge de manœuvre du groupe de travail, chargé d'élaborer la nouvelle grille du planning, reste limitée. C'est maintenant qu'il entre véritablement dans le vif du sujet, et qu'il doit ébaucher différents scénarios.

Sachant que plusieurs d'entre nous sont représentants du personnel et membres du groupe de travail, nous avons demandé avec insistance à la direction d'informer l'ensemble des agents sur les orientations ou pistes à l'étude, en ce qu'elles pourraient conduire à des modifications majeures dans l'organisation du service public et du travail à la bibliothèque. Il ne nous appartient pas de le faire à sa place. Nous avons souligné que l'information et une large consultation de l'ensemble des agents étaient indispensables.

La DGS nous a répondu qu'elle s'engagera à soutenir et à assumer les propositions validées par le groupe de travail. Le processus de validation du ou des scénarios de réorganisation reste donc à définir, cependant il est prévu que l'arbitrage final soit rendu par la direction générale.

## On la ferme ou pas ?

Malgré l'opposition unanime des représentant·es des personnels, la fermeture de la bibliothèque pour 2 semaines a été imposée autoritairement pour l'été 2025.

La question de cette fermeture estivale sera soumise aux instances chaque année, selon l'engagement qui a été pris, et il n'a aucunement été question de fermeture de fin d'année de la bibliothèque.

Le compte rendu d'une réunion "DGSE" indiquant comme à l'étude "*l'intégration automatique dans Jorani des périodes de fermeture de l'établissement (fin d'année, été)*" ne peut que nous inquiéter.

Cela laisse présager, outre le non-respect de l'engagement pris par la direction générale, un recul de nos missions de service public dans une période où elles ont plus que jamais besoin d'être défendues.

La pétition est toujours en ligne :

<https://www.change.org/p/pétition-contre-le-projet-de-fermeture-estivale-de-la-bibliothèque-de-l-inha>

## "Avis réputé donné" (ou rendu)

Vous êtes nombreux à vous être interrogés sur la signification de la mention qui concluait le flash info du 26 novembre dernier, suite au CSA (Comité social d'administration) relatif au projet de fermeture de la bibliothèque à l'été 2025 : "vote contre à l'unanimité. **L'avis est réputé avoir été rendu.**"

Instance de dialogue social dans les administrations et les établissements publics de l'Etat, le CSA a un rôle consultatif sur les questions relatives à l'organisation du travail ou à la gestion des ressources humaines. On y débat, puis les représentants du personnel votent pour rendre un avis.

Le projet de fermeture estivale de la bibliothèque a été soumis au vote une première fois, le **7 novembre 2025**. Les représentants du personnel s'y sont opposés à l'unanimité. Comme le prévoit l'article 91 du décret n°2020-1427 du **20 novembre 2020** (qui institue les CSA), « *lorsqu'un projet de texte prévu à l'article 48 recueille un vote unanime défavorable du comité, le projet fait l'objet d'un réexamen et une nouvelle délibération est organisée [...]* ». Le **25 novembre 2025**, le projet de fermeture a été présenté à l'identique, conduisant au même résultat, mais cette fois, « *l'avis est réputé avoir été donné* ». Contrairement à ce que l'on pourrait croire (ou espérer...), cette mention ne signifie pas que le projet de fermeture, malgré un nouveau vote défavorable à l'unanimité, est rejeté, mais que le CSA a rendu son avis : si celui-ci est obligatoire, il n'est tout simplement pas contraignant. A la fin, c'est toujours la direction qui décide.

## Dates prévisionnelles des instances 2025

CSA	4 mars 2025
Conseil scientifique	7 mars 2025
Conseil d'administration	11 mars 2025
CSA	13 mai 2025
CSA-Formation spécialisée	10 juin 2025
Conseil scientifique	13 juin 2025
Conseil d'administration	18 juin 2025

Si vous souhaitez nous contacter pour une question, une information, une contribution, une adhésion, une seule adresse : [bureau-fsu@inha.fr](mailto:bureau-fsu@inha.fr)

